

Les grands classiques du Réseau anti-arnaques : LES ARNAQUES AFRICAINES

La fin de la période estivale est l'occasion de consacrer plusieurs **Info-Alerte** aux grands classiques des cas traités par le **Réseau anti-arnaques**. Ce n° 1178 est dédié aux « arnaques africaines ».

Les années passent et les « arnaques africaines » - car majoritairement initiées en Côte d'Ivoire ou au Bénin – prolifèrent.

Le principe est immuable : annoncer le gain d'une somme d'argent importante par un prétexte parfaitement argumenté (*loterie, succession, legs d'un homme d'affaires gravement malade*) pour « ferrer » la victime et réclamer préalablement, et progressivement, différents frais administratifs ou fiscaux.

Autre variante : l'arnaque au faux amoureux qui clame sa flamme mais qui a besoin d'argent...

Force est de constater que les escrocs à l'origine de ces coups montés savent parfaitement contrefaire des attestations et documents officiels. De plus, ils se révèlent de fins psychologues anticipant les réactions de leurs victimes.

L'apothéose de la manipulation intervient un an plus tard : l'escroc reprend contact avec ses victimes en se présentant comme une autorité judiciaire ou comme une association d'aides aux personnes. Et, une nouvelle fois, les malheureuses victimes se font abuser.

Les arnaques africaines provoquent des dégâts financiers et psychologiques importants, avec l'immense frustration de ne pouvoir faire condamner les escrocs.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir

BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

